

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 17 (1879)
Heft: 28

Artikel: Bâle
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-185276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

BÂLE

A l'occasion du Tir fédéral, la *Gazette de Lausanne* a publié deux articles intéressants sur les curiosités les plus remarquables de la ville qui vient de recevoir des milliers de confédérés attirés par cette grande fête nationale.

L'énumération des nombreux agréments qu'offre aujourd'hui cette belle et riche cité, assise au point où viennent se toucher les frontières de trois pays, la France, l'Allemagne et la Suisse, fait un singulier contraste avec une description du vieux Bâle, qui nous tombe sous la main et dont nous détachons quelques passages :

Le 18 octobre 1356, Bâle fut renversé par un épouvantable tremblement de terre; peu de maisons demeurèrent debout, des rues entières disparurent et des centaines d'infortunés périrent sous les décombres. Depuis plus de 500 ans et en mémoire de cette catastrophe, l'administration de la ville n'a jamais manqué de faire distribuer chaque année, à cette date, des étoffes chaudes à la jeunesse nécessiteuse en vue de l'hiver qui s'approche, étoffes qui portent le nom de *drap des écoliers*.

Au XIV^e siècle, Bâle n'avait dans son ensemble qu'une apparence mesquine; la plupart des habitations étaient en bois, percées de fenêtres étroites ne laissant pénétrer dans l'intérieur qu'une sorte de demi-jour par un cadre de bois tendu d'un parchemin huilé. L'usage des volets était inconnu; des auvents, petits toits en planches, étaient placés au-dessus des fenêtres pour les garantir de la pluie; ils étaient même si saillants qu'on profita de la circonstance du tremblement de terre pour exiger qu'ils fussent moins larges. Chaque étage dépassait celui qui était au-dessous, ce qui rendait les rues étroites, sombres, mal aérées. Les toits, très proéminents, étaient presque plats et couverts en tavillons. Telles étaient les habitations de la petite bourgeoisie; toutes se ressemblaient et leur ligne uniforme n'était interrompue çà et là que par quelques habitations de nobles assez semblables à des châteaux-forts, avec des gargouilles de pierre et de hautes cheminées historiées où nichaient les cigognes. Leur façade était ornée de peintures fantastiques, d'une chimère, d'un lion, de diables, de diabolins, d'un soleil ou d'une lune.

Dans l'intérieur des demeures de la petite bour-

geoisie, il n'y avait guère qu'une pièce qui servait à la famille de lieu d'habitation et de salle à manger; de grands vestibules et d'autres chambres sans destination occupaient le reste de l'espace. Dans cette salle commune, régnait à l'entour des murailles un grand banc de bois, devant lequel se dressait une longue table aux pieds massifs. L'hiver, la salle était chauffée par un feu de charbon où l'on brûlait du thym afin d'en corriger les vapeurs malfaisantes. Des oiseaux en cage animaient la chambre, tandis que d'autre part, contre la muraille, le gros tonneau à bière, et sur une étagère les canettes brillantes et les plats d'étain bien polis réjouissaient les yeux des visiteurs. Toute cuisine, en ce temps, n'avait pas sa cheminée; la fumée, en plus d'un endroit, allait où elle pouvait.

Les hommes paraissaient en public en manteaux et avec une sorte de long pourpoint qui, l'hiver, se doublait de fourrures; sous le pourpoint on portait des culottes qui n'étaient cependant, paraît-il, que l'attribut des gens riches. Le manteau se trouvait retenu au moyen d'une ceinture où l'on passait, si l'on en avait obtenu la permission, un couteau, dont le Conseil déterminait la longueur. La coiffure était un chapeau conique surmonté d'une plume; les plus riches y ajoutaient, comme ornement, de l'or, de l'argent, de l'émail et des perles.

Les manteaux des femmes étaient, pour les élégantes, de velours ou de soie, munis de longues queues traînantes, ainsi que de manches fendues et flottantes; les femmes les plus vaines de leur toilette avaient des garnitures de fourrures, des tresses d'or, ou se faisaient coudre sur leur manteau des lettres d'or, des images d'oiseaux ou de fleurs. Les robes étaient rayées et fendues, et quelquefois si fort ouvertes par le haut que les épaules sortaient nues; un cordon serrait la taille, et un chapeau conique, auquel s'adaptait un voile que bordait une guipure gaufrée, recouvrait la tête. Les jeunes filles laissaient pendre leurs cheveux en tresses sur leur dos.

L'or, l'argent, les pierres précieuses, les perles, les chaînes massives, servaient à orner chapeaux, ceintures et manteaux, et l'on voyait des femmes voulant trancher du bel air, pendre à leur riche ceinture des cloches et des clochettes. Ce luxe donna souvent fort à penser au Conseil de Bâle, qui fut obligé, dans certaines circonstances, de prescrire

à chaque classe, non-seulement son habillement, mais encore la forme et la coupe qu'il devait avoir.

Frédéric-Chrétien Nessler.

Le docteur Fréd. Nessler était né en 1806. — Dans une de ces conversations familières et charmantes dont il possédait le secret, il nous raconta les diverses phases de son existence, et voici ce qui nous en est resté :

Le père de M. Nessler était pasteur dans un village d'Alsace. La famille était nombreuse, dix enfants, et l'éducation fut ce qu'elle devait être à la campagne à cette époque, c'est-à-dire rude.

Voué par sa mère à la théologie, F. Nessler fut d'abord mis au collège de Bouxwiller. Il entra ensuite à l'École protestante ecclésiastique de Strasbourg, et reçut à l'Académie de cette ville ses diplômes de bachelier ès-sciences et ès-lettres. Une injustice qui lui fut faite dans la distribution des prix le révolta au point de troquer le rabat en perspective pour l'épée, ou plutôt pour le sabre, car c'est dans l'artillerie qu'il s'engagea le jour même.

Mais sa nature de poète, déjà trop développée, ne pouvait s'accommoder de la vie de caserne ; peu d'années après, bien que n'étant resté que trois jours simple soldat, il disait adieu à la vie militaire et reprenait ses études, qu'il terminait bientôt, en Allemagne, de la manière la plus brillante.

Il résida alors quelques années à Francfort-M et à Maria-halden, près de Zurich. C'est dans ces deux villes qu'il entra en relations avec les grands noms littéraires de la France, de l'Allemagne et d'autres pays.

En 1838, il postula la place d'instituteur de langue allemande au Collège cantonal, fut nommé et se fixa à Lausanne. La réorganisation de l'enseignement qui s'opérait alors faillit le voir appelé à Yverdon, où il avait été nommé directeur du collège, ce qui engagea le gouvernement, qui tenait à se l'attacher tout à fait, à créer la chaire de littérature allemande, à l'Académie, qui lui fut donnée.

Ainsi que l'a rappelé sur la tombe, en termes aussi émus qu'élevés, le recteur de l'Académie, M. Vuilleumier, M. Nessler fut le premier professeur régulier et ordinaire de langue et de littérature allemandes. Il prêta l'appui de son indiscutable science et de ses forces à cette réorganisation de l'enseignement. Ses conférences à ce sujet et ses travaux sur l'organisme des langues, à la suite desquels il fit paraître ses grammaires et sa chrestomathie, lui valurent une adresse de l'Université de Marburg, qui le reçut spontanément docteur en philosophie.

Son activité naturelle et l'universalité de son intelligence dirigèrent ses investigations successivement sur tous les domaines jusqu'en 1873, où l'épouvantable accident du Righi, le frappant dans ses plus tendres affections, vint abattre cette nature d'élite.

Quel élève, même parmi les moins attentifs, ne se rappelle avec plaisir ces cours que le professeur Nessler savait rendre attrayants par les mille et une anecdotes de sa riche mémoire ?

L'érudition de F. Nessler était si vaste qu'elle faisait dire de lui : c'est une encyclopédie vivante. Ses travaux en mathématiques sont connus ; on lui doit entre autres solutions de problèmes, celle de la trisection des angles. Ses recherches d'étymologie embrassèrent toutes les langues orientales.

On a de Fréd. Nessler, outre les ouvrages cités plus haut, diverses traductions. Les œuvres, parues alors, de Victor Hugo, de Miskiewicz, les chansons de Béranger, Casimir Delavigne et, en dernier lieu, *l'Ouvrière*, de Jules Simon. D'innombrables poésies ont été publiées, tantôt en brochures pour les intimes, tantôt dans un journal ou dans un autre, — et parmi ceux-ci le *Conteur vaudois*, — mais ce ne doit être qu'une très faible partie de son bagage, car plus d'une œuvre est restée à l'état manuscrit. Nous nous associons donc au vœu de la *Revue*, espérant que les productions de cette riche imagination seront un jour publiées.

Fréd. Nessler, devenu notre compatriote en 1864 par l'ac-

quisition du droit de bourgeoisie, à Belmont, ne joua de rôle politique qu'en 1872, à l'époque de la première révision de la Constitution fédérale. Sollicité d'aller défendre les intérêts vaudois, il n'hésita pas, malgré les ennuis qui l'attendaient et qu'il ne se dissimulait point, à partir pour Berne, afin d'y créer le journal *l'Eidgenossenschaft*, qui devait servir à propager nos idées. Comme dans toutes choses, il y mit toute son énergie et y consacra le restant de ses forces. Dès lors, il vécut à Lutry, dans la retraite, en face de ce beau lac, de cette belle nature qu'il a tant et si bien chantés ; mais la maladie qui devait l'emporter s'aggravant, il revint demeurer à Lausanne, et c'est à Montoie, dimanche 29 juin, que nous lui rendions les derniers devoirs.

Puisse la terre vaudoise, sa nouvelle patrie, lui être légère.

Le commerce de cercueils.

On lit chaque jour dans les journaux des annonces plus alléchantes les unes que les autres pour l'écoulement des produits de l'industrie. Il en est une, entr'autres, relative à la vente des cercueils, accompagnée d'une gravure, qui peut avoir fait naître chez maints lecteurs des pensées plus ou moins gaies.

Cette annonce a eu néanmoins du succès, et l'affaire paraît vouloir devenir bonne, car un grand magasin de cercueils vient de s'ouvrir en notre ville, rue Haldimand. Triste industrie ! direz-vous. Eh bien ! non. « J'ai eu envie, nous dit un de nos collaborateurs, de visiter cette singulière exposition, et j'en suis sorti tout surpris de l'agréable métamorphose qui s'est opérée à l'endroit de ces objets d'habitude aussi noirs et repoussants à la vue qu'à la pensée. L'ouvrier sait maintenant donner à cet objet si nécessaire la parure, l'élégance, on peut même dire la grâce qui lui est indispensable, non-seulement pour attirer l'œil, mais pour atténuer une répugnance toute naturelle à l'humanité.

En effet, l'amateur peut examiner et choisir à son gré ; l'assortiment offre toutes les variétés que comporte cette nouvelle branche de commerce. Il y a là des *meubles*, des *coffrets* ravissants qui miroitent aux yeux de la pratique. — Ce ne sont d'ailleurs plus des cercueils ; il n'en reste qu'une vague ressemblance de forme.

Voici le *meuble* riche, en bronze, garni d'or et d'argent ciselé en forme de couronne et porté sur quatre pieds ; puis le meuble moins somptueux, en marbre ; puis le *coffret* mignature pour enfants ; puis les acajous garnis de fleurs argent ou or, etc., etc. Il y a naturellement des meubles style Louis XIV, Louis XV, Renaissance et autres genres, pour satisfaire à tous les goûts, à toutes les fortunes.

Le client circule dans le magasin, examine, se fait indiquer les prix et n'a souvent que l'embarras du choix. Dans ce cas le marchand, qui s'y connaît, ne manque guère de lui dire en toute franchise : « Monsieur, si c'était pour moi, voilà ce que je préférerais ; c'est du beau et du solide. »

Borgognon et la chaudze

Borgognon einmottàvè dâi chaudzès po fèrè dâ bourtins. Lè bourtins, l'est dâi z'espèces dè grantès